

Le JOURNAL n°4

décembre 2016

PAGE 2

Trois questions à...

PAGE 3

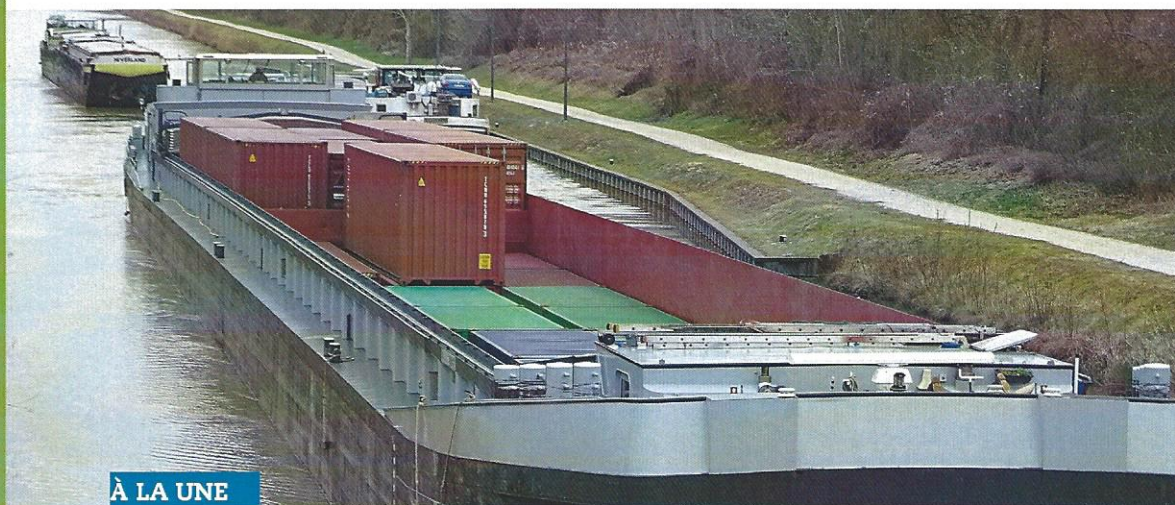
Retour sur les temps d'échanges

PAGE 4

Le projet en bref

LE DEUXIÈME COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET

Le 2^{ème} comité de pilotage du projet Bray-Nogent a eu lieu le 19 mai sous la présidence de Jean-François Garenco, Préfet de la région Île-de-France. Étaient notamment présents les collectivités locales et les élus nationaux des circonscriptions concernées. Lors de cette réunion, les départements de Seine-et-Marne et de l'Aube ont acté leur participation financière au projet, aux côtés des Régions Île-de-France et Grand Est, ainsi que de l'État. VNF a présenté l'avancement des études en cours.



À LA UNE

2016, une année riche en études

Une nouvelle étape a démarré en 2016 avec la désignation du maître d'œuvre ISL/Ingerop en février, amorçant le démarrage des études de conception et des études réglementaires. Dans le même temps, le bureau d'études SAFEGE, s'est vu confier la réalisation des études d'incidences hydrauliques et hydrogéologiques.

Les études de reconnaissance démarrées à l'été 2015 se sont poursuivies en 2016 afin de compléter les données de terrain, nécessaires aux études de conception du projet :

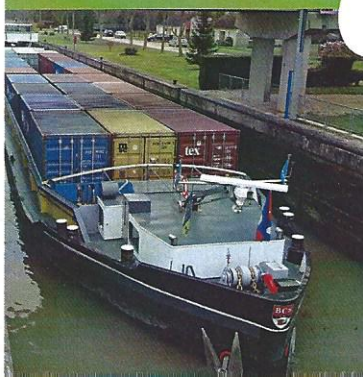
>> Les levés topographiques (nivellement du terrain naturel) et bathymétriques (mesure des profondeurs d'eau) sur le linéaire du projet se sont terminés en fin d'année, bien que retardés par les inondations du printemps.

>> Plus de 150 sondages géotechniques ont été réalisés, pour préciser la connaissance du sol à proximité des futures écluses et futurs ponts, et pour dimensionner les volumes de déblais à prévoir dans le cadre des terrassements.

L'année 2017 s'annonce dense avec la réalisation de l'étude d'impact et des études réglementaires, en vue de l'enquête publique prévue en 2018.

>> Une centaine de piézomètres ont été équipés dans la zone d'étude du projet, à proximité de la Seine et de ses affluents, et une vingtaine de stations hydrométriques ont été installées sur le réseau hydraulique principal ou secondaire de la Seine. Ce réseau d'instrumentation permettra d'étudier et d'interpréter les échanges entre les nappes souterraines et les eaux de surface et servira de point de départ à l'étude des incidences hydrogéologiques du projet.

>> Enfin, les inventaires et suivis faune-flore démarrés en 2013, se sont poursuivis en 2016 pour compléter les relevés réalisés lors des phases précédentes et recueillir un jeu de données suffisant pour l'étude d'impact.





Trois questions à ... La Réserve naturelle

L'équipe de la Réserve Naturelle

De gauche à droite : Julien Schwartz, Camille Meunier, Violaine Meslier et Fabien Branger

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LE RÔLE ET LES MISSIONS DE LA RÉSERVE NATURELLE ?

> La Réserve Naturelle Nationale de la Bassée est un espace naturel abritant une biodiversité exceptionnelle, protégé par une réglementation. Mais c'est avant tout un trésor de nature, lié à l'histoire du fleuve. Au cours des temps géologiques, la Seine a déposé du sable sous forme de monticules appelées « montilles ». Ces zones sèches contrastent avec des zones humides inondées régulièrement par le fleuve ou par la nappe alluviale. Ces configurations topographiques associées à une diversité de composition du sol et du sous-sol ont donné lieu à une grande diversité de milieux naturels, abritant plantes, arbres et animaux, dont certaines espèces sont très menacées. Créée par arrêté ministériel en 2002, la Réserve Naturelle de la Bassée a pour objectif de préserver toutes ces richesses.

Comme dans toutes les Réserves Naturelles, nous avons 3 missions principales :

>> la PROTECTION du patrimoine naturel :

Pour protéger la biodiversité, il est d'abord nécessaire de bien connaître la flore et la faune en présence et donc de mettre en place des suivis afin d'observer si les populations se portent bien, notamment pour les espèces protégées ou menacées. Les agents de la Réserve ont également un rôle de police de la nature, veillant au respect de la réglementation du site.

>> la GESTION des milieux naturels :

Des actions spécifiques peuvent être mises en place pour protéger les populations d'espèces menacées et pour préserver les milieux naturels. Beaucoup d'énergie est nécessaire pour entretenir les milieux naturels ouverts (prairies, pelouses, ...) de la Réserve, grâce au pâturage ou à des actions mécaniques (fauche, broyage).

>> la SENSIBILISATION :

Enfin, il est primordial de sensibiliser le public aux richesses de la Réserve Naturelle et de l'informer de nos missions, pour qu'il puisse s'approprier le territoire que nous protégeons et surtout prendre conscience de ces enjeux écologiques majeurs. De cette manière, nos actions de protection de la nature auront plus de chance de réussir et de durer dans le temps.

VOUS ÊTES ASSOCIÉS AU PROJET BRAY-NOGENT DEPUIS LE DÉBAT PUBLIC, QUE RETENEZ-VOUS DE CES ÉCHANGES ET DE LEURS ÉVOLUTIONS DEPUIS 2012 ?

De nombreuses données ont pu être collectées grâce aux études faune/flore réalisées dans le cadre du projet. Ces données confirment que La Bassée est un territoire particulièrement riche d'un point de vue écologique mais également fragile. Si un grand nombre d'espèces rares et protégées y ont été recensées, c'est qu'elles sont inféodées¹ aux zones humides et donc tributaires de la présence d'eau.

Le débat public de 2011 a été un moment important pour nous, puisque nous suivons de près le projet. Les échanges ont été intenses et bien menés par la commission particulière du débat

public (CPDP). Nous en avons gardé un souvenir plutôt positif, car tous avaient pu s'exprimer. Les avis, les questions, les craintes des différents acteurs concernés ont été notées par la CPDP mais il reste maintenant à voir la réponse que VNF pourra y apporter. Le projet étant en phase d'études préalables à l'enquête d'utilité publique, nous attendons avec impatience les études d'impact hydrogéologique qui permettront d'avoir une meilleure visibilité sur les impacts potentiels sur le fonctionnement de l'hydrosystème ainsi que sur les milieux naturels de la Réserve Naturelle de la Bassée.

QUELS SONT, POUR VOUS, LES POINTS D'ATTENTION QUE VNF DOIT CONSERVER DANS LA CONDUITE DE SON PROJET ?

> L'ensemble du patrimoine naturel de la Bassée étant dépendant du fonctionnement de l'hydrosystème, nous sommes particulièrement attentifs aux études d'impact hydraulique et hydrogéologique qui sont en cours. Nous espérons que VNF est bien conscient des impacts potentiels du projet sur les milieux naturels et sur la biodiversité au sein de la Bassée. De ce fait, nous serons très attentifs aux modélisations hydrauliques du projet et aux impacts éventuels sur le niveau de la nappe alluviale, pendant les travaux, et ensuite, avec la nouvelle configuration de cette portion de Seine. Nous attendons donc que VNF garantisse la neutralité hydraulique comme cela a été promis durant l'étape préliminaire et le débat public. Par ailleurs, nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas d'impacts au niveau de la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée. S'il devait toutefois y en avoir, des mesures d'évitement, de réduction et de compensations devront être mises en place afin de garantir l'orientation des objectifs à court, moyen et long terme du plan de gestion de la Réserve Naturelle.

Il nous semble également primordial que VNF évalue les impacts cumulés des différents projets d'aménagement déjà en cours et pouvant avoir un impact sur l'hydrosystème et sur la biodiversité (carrières, pompage d'eau, ...). Enfin, la prise en considération de la biodiversité, à travers les suivis faune-flore, nous paraît également primordiale.

LES ÉTUDES DE RECONNAISSANCE ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES SUR LE TERRAIN

Les équipes mandatées par VNF dans le cadre des études de reconnaissance (topographie, bathymétrie, piézométrie, géotechnique) ont rencontré des aléas climatiques dans la réalisation de leurs missions, liées à la forte humidité de la vallée de la Bassée dès le début de l'année, puis aux inondations consécutives de juin. Certaines zones d'étude telles que les noues ont été inaccessibles jusqu'à la fin de la décrue en juillet. La Bassée a ensuite été envahie par les moustiques, et les entreprises n'ont pu reprendre efficacement leur travail à l'automne. Ces difficultés ont eu pour conséquence plusieurs mois de retard dans la production du modèle numérique de terrain (MNT) nécessaire à la modélisation hydraulique.

¹- Inféoder : dépendre vitalemment d'un milieu.

Retour sur les temps d'échanges de l'automne 2016

A l'automne 2016, deux rendez-vous avec les acteurs du territoire ont été organisés. Ces temps d'échanges ont été menés suite à une année 2016 riche en études, dédiée à la désignation du maître d'œuvre du projet et à la poursuite des études de reconnaissance sur le territoire.

Retour sur la réunion d'information des élus du 27 septembre 2016

Présidée par le Directeur Général de VNF, Marc Papinutti, et en présence de la garante de la concertation Isabelle Jarry, **cette rencontre a réuni une soixantaine d'élus**, parmi lesquels Olivier Lavenka, Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Gérard Ancelin, Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Gérard Manuel, Député de l'Aube, de nombreux maires des communes avoisinantes du projet, ainsi que Laura Reynaud, Sous-Préfète de Provins.

Marc Papinutti a confirmé **l'importance de ce projet pour VNF et pour le gouvernement**. L'accès des bateaux de 2500 tonnes jusqu'à Nogent-sur-Seine est une **priorité d'investissement** sur un axe majeur du réseau navigable, notamment pour **favoriser le report modal depuis la route**.



(Source : VNF- Patrimoine)

Alain Monteil, Directeur territorial bassin de la Seine, et Mathilde Lerminiaux, responsable du projet Bray-Nogent, ont présenté l'avancement du projet et ont répondu aux questions des participants.

Retour sur la réunion de restitution de l'étude faune-flore du 13 octobre 2016

Une réunion a été organisée pour **restituer les inventaires et les suivis faune-flore**, réunissant une trentaine de participants. Suite aux campagnes menées annuellement depuis 2013, des **inventaires complémentaires ont été menés** par le bureau d'études Ecosphère sur l'ensemble du linéaire du projet en 2016 et se poursuivront en 2017. Prochainement, **un suivi écologique** sera réalisé avant, puis après les travaux, afin d'**identifier les impacts potentiels**.



(Source : VNF- Patrimoine)

UN MAÎTRE D'ŒUVRE, QUELLES MISSIONS ?

Désigné le 5 février 2016, le **maître d'œuvre du projet Bray-Nogent** est le groupement **ISL/INGEROP**.

Il réalisera, pour le compte de VNF, les **études de conception du projet** et les **études réglementaires** (notamment l'étude d'impact) en vue de l'enquête publique. L'ensemble de ces éléments permettra de proposer un tracé précis et de fiabiliser l'estimation du coût du projet. En phase travaux, son rôle sera d'assister VNF dans ses relations avec les entreprises et de coordonner les travaux.

Il devra respecter l'ensemble des **objectifs fixés par Voies navigables de France** dans le programme de l'opération, les **exigences définies en concertation** avec les acteurs du territoire lors des étapes précédentes du projet ainsi que les **prescriptions attachées aux futures autorisations administratives**.

EN SAVOIR PLUS :

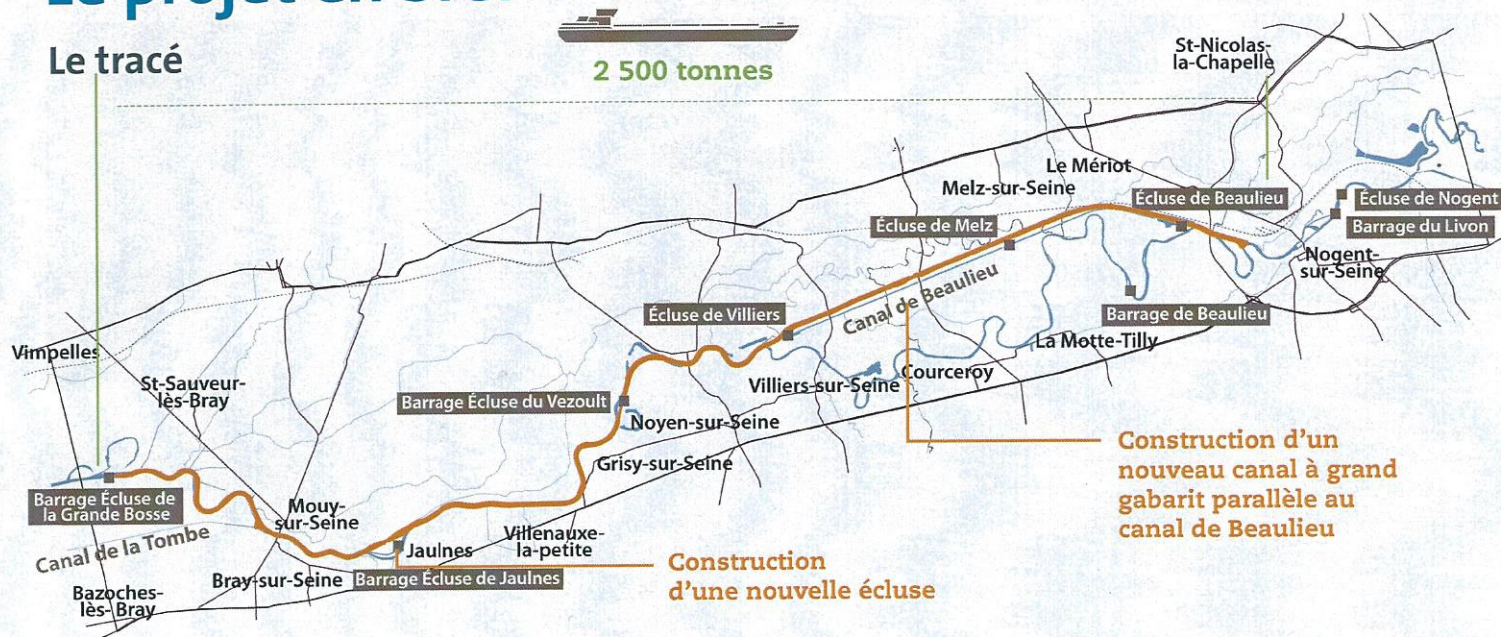
Retrouvez sur le site internet du projet, les **présentations** et les **compte-rendus** de ces deux réunions.

Les inventaires et suivis faune-flore font l'objet de notes d'avancement depuis 2013 ainsi que d'une synthèse annuelle. Retrouvez ces documents sur le site internet.

<http://www.projetbraynogent.fr>

Le projet en bref

Le tracé



EN 2017...

>> VNF rencontrera l'ensemble des maires des communes concernées par le projet lors de réunions bilatérales, afin de leur présenter le projet détaillé, de recueillir leurs suggestions et répondre à leurs éventuelles questions.

>> Un atelier de travail ayant pour thème l'hydraulique et l'hydrogéologie, et réunissant les services de l'État et les associations du territoire, sera organisé au premier semestre de l'année.

Le calendrier du projet

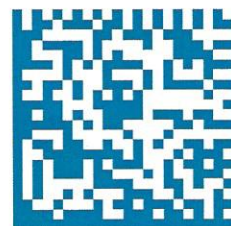


Informez – vous, exprimez- vous sur le projet !

Voies navigables de France et la Mission Bray-Nogent poursuivent le dialogue :

• L'équipe projet est à votre disposition pour toutes questions à l'adresse suivante : contact@projetbraynogent.fr

- Le site internet dédié au projet est mis à jour régulièrement pour informer sur le projet ; vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter du projet : www.projetbraynogent.fr.
- La garante de la concertation, nommée par la Commission nationale du débat public, peut être contactée à l'adresse suivante : isabelle.jarry@debatpublic.fr



Direction territoriale bassin de la Seine - Service Etudes et Grands Travaux – 18 Quai d'Austerlitz 75013 Paris – Tél : 01 44 06 18 00 - Fax : 01 44 06 19 76
www.bassindelaseine.vnf.fr - www.vnf.fr



Co-financé par l'Union européenne
Réseau transeuropéen de transport (TEN-T)

